



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°873) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES CAGE ET  
LANDOWSKI A MONSIEUR CYRILLE ROBIC, A  
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-23-208  
EN DATE DU 23 MAI 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de Monsieur Cyrille ROBIC, domicilié au 16 rue Saint Vincent, 94120 Fontenay-sous-Bois, afin de s'exercer seul au piano, en salle Cage, les lundis 17 avril, 15 et 22 mai et 5 juin 2023 de 16h00 à 17h00 ; en salle Landowski, les samedis 15 et 22 avril, 13, 20 et 27 mai, et 3 et 10 juin 2023 de 11h00 à 12h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Monsieur Cyrille ROBIC, domicilié au 16 rue Saint Vincent, 94120 Fontenay-sous-Bois, une convention de location de salle, pour un montant de 110 € T.T.C. (cent-dix euros) pour les frais de location, afin de s'exercer seul au piano, en salle Cage, les lundis 17 avril, 15 et 22 mai et 5 juin 2023 de 16h00 à 17h00 ; en salle Landowski, les samedis 15 et 22 avril, 13, 20 et 27 mai, et 3 et 10 juin 2023 de 11h00 à 12h00 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230523-lmc1H10771H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/05/2023  
Date de Publication : 23/05/2023